

Une entrevue avec le président de la FCB (une traduction de Hugues Boisvert)

La fédération canadienne de bridge (FCB) est méconnue. Plusieurs joueurs de bridge ignorent sa contribution et sa relation avec l'ACBL.

Neil Kimelman, actuel président de la FCB, nous faisait mieux connaître cette organisation, lors d'une entrevue récente.

Neil, qu'est-ce que la FCB et quels sont ses objectifs ?

La FCB est l'organe national officiel de bridge (NBO) au Canada. C'est une organisation à but non lucratif. Chaque pays dans le monde est représenté par une telle organisation nationale. L'organisation équivalente aux États-Unis est la *United States Bridge Federation* (USBF).

Sa mission est de faire la promotion du bridge au Canada et de protéger et de soutenir les intérêts des joueurs de bridge au pays. Elle a également pour mission de sélectionner et de soutenir les équipes canadiennes lors de compétitions internationales.

En d'autres mots, son mandat est de faire la promotion de ce jeu exceptionnel au Canada, de développer la relève et de faciliter l'amélioration des joueurs, en leur fournissant du matériel et des occasions d'apprentissage.

La FCB est aussi responsable d'organiser, chaque année, le processus de sélection des joueurs qui représenteront le Canada aux championnats mondiaux de bridge. Notre organisation est la voix officielle du Canada dans le monde du bridge.

Parmi ses principales activités, en plus de la liste des tournois et des évènements spéciaux listés plus bas, la FCB :

- voit au maintien d'un temple canadien de la renommée du bridge;
- subventionne un fabuleux programme de développement pour les jeunes;
- publie en ligne bimensuellement un magazine canadien du bridge qui est bien apprécié;
- supervise une compétition Mini-Richmond de points de maître ;
- et recueille chaque année des sommes remises à des organismes de charité choisis par les directeurs.

Comment l'ACBL intervient-elle dans le bridge au Canada ?

L'ACBL était présente avant l'émergence des organisations nationales de bridge que l'on connaît aujourd'hui. Elle voit à l'organisation de tournois. L'attribution de points de maître est son principal atout. Nous travaillons étroitement avec l'ACBL, celle-ci sanctionne nos tournois afin que nos membres puissent gagner des points de maître. Cette relation est unique dans le monde du bridge. Or, si elle nous profite dans un sens, elle nous nuit aussi dans un autre. Nous avons donc analysé cette relation au fil des ans, en questionnant la pertinence pour les joueurs canadiens d'être aussi membre d'une organisation nationale complètement indépendante de l'ACBL. Cette question est encore davantage d'actualité aujourd'hui, alors que le coût des tournois en Amérique du Nord a augmenté de manière dramatique.

Nous avons récemment formé un comité formé des responsables des unités et des districts canadiens de l'ACBL, afin de voir comment nous pourrions travailler de concert pour améliorer la promotion du bridge au Canada.

Quels sont les programmes dédiés à la moyenne des joueurs ?

Selon nos statistiques, 52.3% des membres de la FCB ont moins de 500 points de maître et 67% en ont moins de 1000.

La FCB leur offre une série de programmes dédiés à la moyenne des joueurs, comme :

- Édition bimensuelle de sa publication en ligne, *Bridge Canada*, comprenant 3 sections : *Le Coin du nouveau joueur*, *Les Rudiments du bridge* et *Le Coin du joueur intermédiaire*;
- Tenue de deux championnats pour les joueurs moins expérimentés, soit le tournoi B pour les joueurs ayant moins de 3500 points et le tournoi C pour les joueurs ayant moins de 1000 points, lors des championnats canadiens de bridge (CBC), en plus de la catégorie Open;
- Tenue de 2 tournois Recrue-Maitre annuellement, soit l'évènement Erin Berry à l'automne et l'évènement Helen Shield au printemps, afin que des joueurs apprennent de membres plus expérimentés;
- Tenue de tournois sectionnels dans les clubs (STACS);
- Reconnaissance chaque année des membres ayant gagné le plus de points de maître dans leur catégorie respective, en leur attribuant les trophées **Mini-Richmond**;
- Planification chaque année de 2 tournois régionaux ouverts à tous les joueurs;
- Maintien d'un programme très actif de développement pour les joueurs de moins de 26 ans et de subvention pour leur permettre de représenter le Canada à différents championnats mondiaux.

Comment FCB fonctionne-t-elle ? Avez-vous plusieurs employés ?

Le conseil d'administration de la FCB est composé de 6 membres bénévoles, représentant 6 régions géographiques du Canada. Une employée, Ina Demme, y travaille à temps plein. Cette dernière est responsable des opérations au jour le jour, comprenant la cédule, l'organisation et la coordination de tous les événements et tournois. Le tournoi le plus important est celui *des championnats canadiens de bridge*, tenu vers la fin du printemps. Ce dernier vise à choisir les équipes qui représenteront le Canada et il fournit à tous les joueurs une occasion de jouer un tournoi national. Ina consacre aussi une importante partie de son temps de travail à assurer la communication avec les membres et les clubs, ainsi qu'à la relation de la FCB avec les responsables de l'ACBL.

Aussi, trois employées y travaillent à temps partiel, à titre de (1) responsable du site web et (2) comptable responsable d'enregistrer les transactions financières et d'analyser l'utilisation faite de nos ressources financières et (3) responsable de la communication dont le plan sera précisé plus loin (il s'agit d'un tout nouvel employé).

Combien coûte être membre de la FCB ?

Il en coûte 20 \$ par année pour être membre de la FCB. Nous venons d'augmenter la cotisation annuelle pour tenir compte des deux importantes augmentations de coûts suivantes, qui ont frappé nos activités :

- L'augmentation des coûts liés à l'organisation des championnats canadiens de bridge, elle-même due à l'augmentation substantielle du coût des hôtels, des salaires, de l'hébergement et du transport des directeurs de l'ACBL.
- L'augmentation tout aussi importante des frais de sanction liée à l'attribution des points de maître, versés à l'ACBL.

Combien de joueurs au Canada sont membres de la FCB et de l'ACBL?

La FCB compte **5,000** membres, alors que les membres canadiens de l'ACBL totalisent **15,000** ! Cet écart est très frustrant. Une explication importante de l'écart vient du fait qu'à l'origine de la FCB, l'ACBL recueillait la cotisation de la FCB en même temps que la sienne, procédure que l'ACBL a décidé de rendre optionnelle il y a quelques années.

Malheureusement, plusieurs joueurs ne voient pas la différence entre les deux organisations, et ne paient que la cotisation ACBL. Je crois que ceux-ci n'hésiteraient pas à payer 20 \$ en plus s'ils étaient sensibles à la contribution de la FCB à la promotion du bridge au Canada, et à la manière dont la FCB assure la représentation du Canada aux championnats mondiaux. Pensez seulement à l'enthousiasme créé lors des Olympiques, comment les Canadiens encouragent nos skieurs, nos joueurs de hockey et tous les autres athlètes qui représentent le Canada contre les meilleurs au monde. Le bridge n'est pas différent.

Comment entrevoyez-vous le futur de la FCB ?

La FCB fait face aux mêmes défis que toutes les organisations de bridge à travers le monde, en particulier celui de voir son membership prendre de l'âge. Nous savons qu'avec une moyenne d'âge de 70 ans pour nos membres, nous devons malheureusement nous attendre à plusieurs départs au cours de la prochaine décennie.

Nous avons donc développé un plan d'action pour améliorer notre communication aux membres et accroître la pertinence de notre message. En utilisant les médias sociaux et d'autres méthodes modernes, nous souhaitons faire une meilleure promotion du bridge, par une sensibilisation aux avantages du jeu de bridge, c'est-à-dire à son caractère abordable, comme moyen de socialiser et favorisant la mémoire et la santé mentale à un âge avancé.

L'an dernier, nous avons mandaté une firme montréalaise, Atypic, pour nous suggérer un plan d'action abordable, tangible et efficace pour atteindre nos objectifs de communication. Nous en sommes à la mise en œuvre de leurs recommandations. La première de ces recommandations nous a amené à faire l'embauche d'un nouvel employé, responsable des communications, nommé Matthieu Dallaire.

Quoi d'autre ?

Nous sommes toujours à l'écoute de nos membres et à la recherche de bénévoles. Pour plus d'information sur la FCB, svp contactez Ina Demme à canbridge@rogers.com, ou Matthieu Dallaire à info@mdallaire.co.